



## Repas de Noël des seniors



## SOMMAIRE :

Informations  
Municipales Page 2

Enfance Jeunesse Page 25

Vivre ensemble Page 27

Saison culturelle Page 28

Associations Page 29

Chaque jour,  
de nouvelles actus :

[www.mairie-bonson.fr](http://www.mairie-bonson.fr)



MairieDeBonson



Station  
de Bonson



Revue Municipale de Bonson  
N°117 - Janvier 2026

Tirage à 2200 exemplaires

Directeur de publication :  
M. Thierry DEVILLE

Délégation :

Mme Christine PAQUIS

Rédaction : Élus, Associations,  
Services municipaux

Maquette, Conception &

Réalisation :

Service Communication

Impression : Lucky Imprimerie

Distribution : Élus et bénévoles



## Repas de Noël des enfants du 18 décembre



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO DE THIERRY DEVILLE

**Bonson : un village qui fleurit, une page qui s'écrit**

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,  
C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro.

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

Que 2026 apporte à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, sérénité et épanouissement.

Ce n'est pas tout à fait une revue comme les autres, car elle clôture une étape importante de notre vie commune à Bonson.

**Le fruit d'un engagement collectif :**

« **L'obtention de notre première fleur, une fierté partagée** »

La grande nouvelle de ces derniers mois, c'est bien sûr l'obtention de notre **première fleur** au label «Villes et Villages Fleuris». Quelle belle récompense pour notre village !

Cette fleur, ce n'est pas seulement du jardinage. C'est le signe que Bonson devient plus vert, plus agréable à vivre et plus respectueux de la nature qui nous entoure.

- C'est le résultat du travail passionné de nos agents municipaux, qui ne comptent pas leurs heures pour embellir nos rues.

- Mais c'est aussi **votre victoire** : vous qui fleurissez vos fenêtres, qui entretenez vos jardins et qui prenez soin de votre environnement immédiat.

Je tiens à remercier chaleureusement nos services techniques pour leur travail, mais aussi vous tous, qui entretenez vos jardins et balcons, participant ainsi au rayonnement de Bonson.

Cette distinction nous donne le sourire et montre que, petit à petit, Bonson s'épanouit sans perdre son âme.

**Un rendez-vous citoyen à ne pas manquer**

Le printemps qui approche sera aussi celui de la démocratie. Les élections municipales arrivent à grands pas. C'est un moment clé où chacun de nous a la parole. Voter, c'est s'exprimer sur l'avenir de notre foyer commun, Bonson. J'ai toute confiance en votre sens civique pour faire vivre ce moment avec le respect et l'implication qui nous caractérisent.

**Tout simplement : MERCI**



Avant de laisser la place à l'avenir, je voulais vous dire merci. Merci pour votre accueil lors de nos rencontres, pour votre énergie dans les associations, et pour ces petits bonjours échangés au détour d'une rue.

Servir notre commune durant ce mandat a été une aventure humaine incroyable. Ce qui fait la richesse de Bonson, ce ne sont pas seulement ses pierres ou ses fleurs, c'est avant tout **vous**.

Je vous souhaite une lecture agréable et de très beaux moments à venir dans notre cher village de BONSON.

**03**

**Mémo Citoyen : Élections Municipales 2026**

**Les dates du scrutin :**

**1er tour :** Dimanche 15 mars 2026

**2nd tour :** Dimanche 22 mars 2026

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h

**S'inscrire sur les listes électorales :** Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Bonson. Vous avez jusqu'au vendredi 6 février 2026 (en mairie) ou jusqu'au **mercredi 4 février 2026** (en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr)) pour effectuer cette démarche.

**Le vote par procuration :** En cas d'absence, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. La demande peut se faire en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou directement à la gendarmerie. N'attendez pas le dernier moment !

*Très sincèrement,*

**Thierry DEVILLE**  
Maire de Bonson

# ÉTAT CIVIL

A l'occasion de la publication annuelle du bulletin municipal d'informations, certains événements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : naissances, mariages, décès. Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements (naissances et mariages) sur le bulletin municipal.

Vous souhaitez faire paraître votre heureux événement (mariage, naissance) sur le prochain bulletin municipal ? Nous vous invitons à le spécifier au secrétariat de mairie. La démarche est facultative.

Information : Dès connaissance d'un événement (mariage ou naissance), un courrier postal sera envoyé aux intéressés pour rappeler l'existence de cette démarche.

**Pour information** : la liste ci-dessous est rédigée suite aux informations que nous avons à l'Etat civil à ce jour, où nous mettons sous presse. Vous trouverez le complément de cette fin d'année dans la revue de janvier 2027.

## MARIAGES 2025 :

- 24/05/2025 - HERNANDEZ Luc et FOURCHE Isabelle
- 07/06/2025 - SANTINI Christopher et SCHELLENKENS Charlene
- 12/07/2025 - GUIGON Clara et GUERRIERI Tommi
- 19/07/2025 - BRILLI Kevin et MOULIN Laura
- 04/10/2025 - VOINOT Matthieu et GOUZON Jennifer
- 13/12/2025 - YURUK Eda et KARATAS Yann



## NAISSANCES 2024

- 04/07/24 - BARD Arthur
- 26/12/24 - EDEER Bilal
- 29/12/24 - ROSZKO Emy
- 31/12/24 - PERRET FATRARA Simon



## NAISSANCES 2025

- 19/01/25 - DUMAS Aria
- 07/03/25 - ITH Soline
- 23/03/25 - BRENIER Mia
- 28/03/25 - DOS SANTOS Lou
- 17/04/25 - NACIS Kayden
- 01/05/25 - BERTINELLI Elano

- 26/06/25 - PONSON DA SILVA Soan
- 04/07/25 - BEYSSAC Iris
- 29/08/25 - DELORME Léyo
- 04/09/25 - DI MURRO Alana
- 11/09/25 - LAPLUME Lohan
- 18/09/25 - CONIGLIO Lino
- 17/11/25 - GOUY Romy
- 09/12/25 - ROYER Lya
- 15/12/25 - AGILLIANON URSO Tilio
- 24/12/25 - ZIANE Maëlya

## DÉCÈS 2024 :

- 26/12/24 - FERTIER Vincent



## DÉCÈS 2025 :

- 04/01/25 - QUATRESOLS Alain
- 09/01/25 - PELIN Bernard
- 14/01/25 - ARNE Charles
- 25/01/25 - DEFAY Odette Veuve ALLIGIER
- 01/02/25 - ASTRÉ Marcelle Veuve LAURENCON
- 17/02/25 - THEVENON Claude
- 19/02/25 - REVEILLÉ Pierre
- 22/02/25 - DECOMBLE Bruno
- 17/03/25 - SIBILLE Alain
- 22/03/25 - JANNUCCI Marie-Christine Épouse GIRARD
- 05/04/25 - SAGNOL Gérard Époux CHAUVE
- 07/04/25 - DASSAUD Michel
- 11/04/25 - YUCE Hava épouse KARATAS
- 13/04/25 - LAFONT Louissette épouse ANASTASSIOS
- 14/04/25 - CHAUD Christian
- 26/05/25 - CHARLES Josette épouse BROUILLAT
- 07/06/25 - BERTHET Lucien
- 21/06/25 - KARATAS Selma épouse EDEER
- 30/06/25 - CHEVASSUS Joseph
- 04/07/25 - FAVARD Jean
- 01/07/25 - MANUS Michelle veuve CAILLEAU
- 22/07/25 - VILLE Bruno
- 16/08/25 - DUPIN Jane épouse BERTIN
- 17/08/25 - BRUYAS Yves
- 22/08/25 - GARCIA Antoine
- 01/09/25 - VARAGNAT Claudette épouse VALERY
- 17/09/25 - OLMOS Satorlino
- 16/09/25 - AGNUS Francis
- 02/10/25 - GRANGER Guy
- 20/10/25 - CONSTANT Marie-Thérèse épouse MOURGUES
- 22/10/25 - DAVIER Marcel
- 22/10/25 - FAURE Marie-Christine épouse BIANCHIN
- 25/10/25 - FORESTIER Sylvie
- 02/12/25 - LIHOSSIER Marie épouse BOURRAT
- 17/12/25 - SOULIER Nicole épouse BASSINET

# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce matin, de nombreuses personnes, enfants du CME, gendarmes, pompiers, fanfare, porte drapeaux et élus se sont réunis au Monument aux Morts pour honorer la mémoire des soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté. Une cérémonie pleine d'émotion et de respect qui rappelle combien il est important de se souvenir, de préserver la mémoire et transmettre l'histoire afin de cultiver la PAIX. Vive la liberté et vive la France.



De magnifiques chrysanthèmes ont été offerts par la Société VERNET de Montbrison qui ont permis de fleurir également l'ossuaire de Bonson ainsi que l'Espace mémoire du cimetière.

**Bruyas**  
AMBULANCE TAXI VSL

[www.bruyas.eu](http://www.bruyas.eu) [contact@bruyas.eu](mailto:contact@bruyas.eu)

VAN 8 PLACES - GARES / AEROPORTS - ÉVÈNEMENTS PRIVÉS & PROFESSIONNELS  
Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) - Transport de colis urgents



Bonson - St Cyprien  
Andrézieux-Bouthéon  
Sury-le-Comtal

**04 77 02 01 25**

Saint-Etienne

**04 77 25 52 99**

Saint-Bonnet-le-Château

Usson-en-Forez

Estivareilles

**04 77 50 11 81**

# TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2026

## LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Tarifs  
2026

### SALLE M. POUILLON

1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	042-214200222-20251204-2025-072-DE	150,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end du vendredi après-midi au lundi matin	Accusé certifié exécutoire	350,00 €
4- Utilisation par une associations hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	Réception par le préfet : 17/12/2025	400,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin		600,00 €

### SALLE DU RENOUVEAU

1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié		-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - du lundi matin au vendredi matin		80,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end : du vendredi après-midi au lundi matin		220,00 €
4- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		350,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		550,00 €

### CAUTIONS POUR SALLE M. POUILLON ET SALLE DU RENOUVEAU

Cauton dégâts	500,00 €
Cauton pour insuffisance de nettoyage	100,00 €
Cauton désistement	50,00 €

### ESPACE BARBARA

1- Utilisation par une association hors commune	750,00 €
2- Utilisation d'ordre commercial	1 500,00 €

### CAUTIONS POUR ESPACE BARBARA

Cauton dégâts	1 500,00 €
Cauton pour insuffisance de nettoyage	500,00 €
Cauton désistement	250,00 €

## ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE MUNICIPALE

Tarifs 2026

	Dimensions	
Formule n°1 : 1/8 <sup>e</sup> de page	L. 8,9 cm x H. 6 cm	46 € par parution
Formule n°2 : 1/4 <sup>e</sup> de page	L. 8,09 cm x H. 13,30 cm	89 € par parution
Formule n°3 : 1/2 page	L. 19 cm x H. 13,30 cm	177 € par parution

Rappel : Il y a possibilité de 4 parutions dans la revue par année civile. Les annonceurs sont libres de choisir le nombre de parutions qu'ils souhaitent dans l'année (de 1 à 4 parutions).

## MARCHÉ ET EMBLACEMENT - DROITS DE PLACE

Tarifs 2026

Chapiteaux et autres structures itinérantes		21,00 €
Cauton pour chapiteaux et autres structures itinérantes		600,00 €
La place au-delà de 100 places	Cirque	0,15 €
<b>Emplacement avec électricité</b>		
Abonnement banc < 5m	1 jour par semaine	35,00 €/trimestre
Abonnement banc ≥ 5m	1 jour par semaine	40,00 €/trimestre
Forain de passage	1 jour par semaine	6,50 €/jour
<b>Emplacement sans électricité</b>		
Abonnement banc entre 1m et 4m de large	1 jour par semaine	23,00 €/trimestre
Abonnement banc 5m de large et plus	1 jour par semaine	25,00 €/trimestre
Ambulant de passage	1 jour par semaine	5,00 €/jour
Terrasse ouverte de débit de boissons et restaurant (au ml)		gratuit

CIMETIÈRE COMMUNAL		Tarifs 2026
Ouverture de fosse		65,00 €
Ouverture de caveau		45,00 €
Caveau communal - dépositaire (au mois)	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214200222-20251204-2025-072-DE	12,00 €
Vacations funéraires	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/12/2025	27,00 €
<b>CONCESSIONS : Achat et renouvellement des concessions sans caveau préfabriqué</b>		
Concession de 15 ans pour 2m <sup>2</sup>		110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m <sup>2</sup>		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m <sup>2</sup>		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m <sup>2</sup>		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5m <sup>2</sup>		980,00 €
<b>CONCESSIONS : Achat de concessions avec caveau préfabriqué</b>		
Concession de 15 ans pour 2m <sup>2</sup>		110 € + 2 600 €
Concession de 30 ans pour 2m <sup>2</sup>		190 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 2m <sup>2</sup>		460 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 3,75m <sup>2</sup>		720 € + 3 400 €
Concession de 50 ans pour 5 m <sup>2</sup>		980 € + 4 100 €
<b>CONCESSIONS : Renouvellement de concessions avec caveau préfabriqué</b>		
Concession de 15 ans pour 2m <sup>2</sup>		110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m <sup>2</sup>		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m <sup>2</sup>		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m <sup>2</sup>		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5 m <sup>2</sup>		980,00 €
<b>Columbarium</b>		
Case de 15 ans		145,00 €
Taxe d'inhumation		37,00 €
Cendres jardin du souvenir		35,00 €
<b>CAPTURE D'ANIMAUX VAGABONDS</b>		<b>Tarifs 2026</b>
Frais de capture par animal (majoration 100% si récidive)		100,00 €
Frais de garde par animal et par jour		35,00 €
Frais de transport à la fourrière		80,00 €

07

## RAPPEL : BRÛLAGE DE BIO DÉCHETS



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La  
Gendarmerie nationale  
communiqua :

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, conformément :

- à l'article L.541-21-1 du Code de l'environnement,
- au règlement sanitaire départemental,
- ainsi qu'aux prescriptions préfectorales en vigueur dans le département de la Loire.

Cette pratique est susceptible de constituer une infraction passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (135€), voir davantage en cas de nuisance avérée ou de non-respect d'un arrêté local. Elle présente par ailleurs des risques importants pour la santé publique, la qualité de l'air, ainsi que pour la sécurité (risques d'incendie).

La valorisation des biodéchets par des solutions alternatives (compostage individuel ou collectif, déchèteries, collecte dédiée lorsqu'elle existe) constitue une réponse plus respectueuse de l'environnement et conforme aux obligations réglementaires.



# MÉDIATHÈQUE DE BONSON

## COUP DE CŒUR MÉDIATHÈQUE

### FOLCOCHE d'Emilie LANEZ

Nous sommes nombreux à avoir lu ou étudié VIPERE AU POING, le premier roman d'HERVE BAZIN qui a été suivi d'autres œuvres très connues : L'huile sur le feu, La mort du petit cheval, Au nom du fils....

C'est le récit poignant d'un enfant martyrisé par sa mère la méchante Folcoche et avec cet ouvrage l'auteur a connu la célébrité et est même devenu le président de l'académie Goncourt. Les œuvres d'Hervé BAZIN ont été au programme de Français des collèges, deux films ont été réalisés à partir de ce que l'on croyait être une sorte d'autobiographie.

### MAIS

Emilie LANEZ, une journaliste, vient de publier une enquête qui dévoile les nombreux mensonges et le passé de délinquant, de fou et de mythomane d'Hervé BAZIN.

Son livre est basé sur les archives policières, les correspondances familiales et ses rencontres avec des témoins de l'époque.

Cet ouvrage est fascinant mais aussi dérangeant pour les lecteurs de l'auteur.

Qui aurait supposé qu'Hervé BAZIN avait menti, volé, séjourné en hôpitaux psychiatriques ou en prison...

Si vous désirez connaître qui était cet homme de lettres n'hésitez pas à lire FOLCOCHE d'Emilie LANEZ.



## EXPOSITION A LA MEDIATHEQUE



Et oui les vinyles reviennent à la mode et vous avez oublié depuis longtemps où sont rangés les vôtres, et la nostalgie revient...

Alors rendez-vous à la médiathèque jusqu'à fin février où une exposition intitulée « le salon d'écoute vinyles » vous attend. Confortablement installés dans un fauteuil, un écouteur sur les oreilles vous pourrez tranquillement découvrir ou redécouvrir des musiques ou chansons récentes ou plus anciennes.

### RAPPEL

Grace au réseau Copernic il est possible de réserver par Internet des livres dans toutes les bibliothèques adhérentes puis de les récupérer et ensuite de les rendre dans les médiathèques de son choix. N'hésitez pas à nous demander des explications.



## LES ANIMATIONS

Trois animations ont été proposées aux enfants qui ont été ravis de ces différents moments de détente :

En premier, le samedi 18 Octobre ils ont pu assister à un spectacle musical présenté par la compagnie : LE Ruban Faune et intitulé : La ballade de Tillia. Les applaudissements des enfants ont témoigné de leur engouement.



Le mercredi 12 Octobre Justine Porquet en partenariat avec Mon atelier origami, a encadré les enfants dans la création d'un marque-pages en origami à l'effigie d'un personnage de manga. Tous les participants sont repartis, ravis avec leur marque-pages.

Le mercredi 29 Octobre deux artistes de l'atelier bonsonnais « Ombres et lumières » ont appris aux jeunes comment dessiner un personnage de manga. Le succès a été au rendez-vous....



### OUVERTE LES :

- MARDI : 16h30 - 18h30
- MERCREDI : 9h30 - 12h30  
14h00 - 17h00
- VENDREDI : 15h30 - 18h00
- SAMEDI : 09h00 - 12h00

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :

mediatheque-bonson2@wanadoo.fr



## Le Programme européen Lait et fruits à l'école

Le programme européen « Lait et fruits à l'école », soutient la distribution de fruits et légumes et/ou de lait et de produits laitiers aux enfants, dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée (temps du goûter ou temps de midi). Pour BONSON, il s'agit du temps de midi.

Le programme a pour objectif d'encourager les enfants à adopter des comportements alimentaires plus sains dès leur plus jeune âge. Il participe à mieux faire connaître, les filières et les produits agricoles et agroalimentaires, en particulier sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

La France dispose d'une enveloppe de 32,7 millions d'euros par an sur la période 2023-2029, financée par l'Union européenne.

La commune de BONSON a adhéré à ce programme pour la 1<sup>ère</sup> fois pour l'année scolaire 2024/2025.

Chaque trimestre les fournisseurs du restaurant municipal pour les fruits, les légumes et les produits laitiers « SIQO », transmettent à la collectivité les récapitulatifs des aliments fournis répondant aux critères SIQO.

La collectivité transmet ces justificatifs et tous les menus du restaurant municipal à FranceAgriMer ainsi que des illustrations des activités conduites auprès des enfants autour de la découverte des fruits, légumes, produits laitiers (comme par exemple les activités sets de table conduites au 2<sup>ème</sup> trimestre

24/25 : coloriage pour les plus petits sur le set de table et mots croisés et autres jeux pour les plus grands toujours à propos des fruits, légumes et produits laitiers).

Les signes de l'origine et de la qualité (SIQO) sont nombreux. Ils certifient l'exigence et le savoir-faire des producteurs. Ils garantissent aux consommateurs des produits de qualité, répondant à des conditions précises, et régulièrement contrôlés. En France, on en retient 6. (<https://agriculture.gouv.fr/bien-connaître-les-produits-de-l'origine-et-de-la-qualité> )

Comme le restaurant municipal travaille dans le cadre du programme européen Lait et fruits à l'école, tous les menus comprennent les petits logos à proximité des aliments pris en compte dans la déclaration faite auprès de FranceAgriMer et dans les récapitulatifs des fournisseurs également transmis à l'organisme de contrôle compétent de FranceAgriMer.



Pour la première période de l'année scolaire 2024/2025, la collectivité a bénéficié d'une subvention de 1 266.83 €, versée par FranceAgriMer. Pour la seconde période, cela correspond à 848.37 €. Pour la 3<sup>ème</sup> période le versement de la subvention devrait intervenir autour du 28 janvier 2026.

Pour l'année scolaire 2025/2026, il y a quelques modifications dans l'organisation. Ainsi, la déclaration devient semestrielle.

Période 1 de distribution : du 01/08/25 au 31/01/26

Période 2 de distribution : du 01/02/26 au 31/07/26

L'équipe animation travaille actuellement sur la préparation d'une nouvelle activité pour la seconde période 2025/2026.

De même, la collectivité doit transmettre tous les justificatifs nécessaires à FranceAgriMer pour la 1<sup>ère</sup> période 2025/2026 et ceci entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 avril 2026 pour le dépôt de demande d'aide.

La collectivité rend également compte de la communication qu'elle réalise autour du programme européen, en communiquant notamment les articles de la revue municipale par exemple.

# INFORMATIONS ÉLECTIONS

## Elections Municipales : 15 et 22 mars 2026



**INFORMATIONS  
PRATIQUES  
CITOYENS**

### Qui peut s'inscrire ?

Pour voter aux élections municipales, vous devez :

- Être âgé(e) d'au moins **18 ans au plus tard la veille du 1<sup>er</sup> tour**,
- Être **de nationalité française** ou **citoyen(ne) de l'Union européenne** résidant en France,
- Être **domicilié(e) dans la commune** (ou y payer des impôts locaux),
- Jouir de vos **droits civils et politiques**.

### Date limite d'inscription :

L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 et en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026**.

**10**

### Le jour du scrutin

**La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.**

### Comment s'inscrire ?

**En ligne sur :** [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Il vous faudra :

- Une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport en cours de validité),
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d'électricité, avis d'imposition, etc.).

**En Mairie :** Présentez-vous avec les **mêmes documents**.

L'agent d'accueil vous remettra le formulaire Cerfa à remplir sur place.

### Vous pouvez vérifier votre inscription :

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

### Pour plus d'informations sur les élections municipales :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1952>

# Maprocuration : votre procuration électorale désormais 100% en ligne avec France identité

Ma procuration 100 % dématérialisée avec **France Identité**

 **Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :**  
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie.



**1**

Récupérez  
auprès de votre mandataire :  
son numéro d'électeur  
et sa date de naissance  
**OU**  
toutes ses données d'état civil  
et sa commune de vote.



**2**

Effectuez votre demande  
de procuration en ligne  
en vous identifiant  
avec France Connect  
sur [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)



**3**

Authentifiez-vous avec votre  
identité numérique certifiée.  
Cette démarche est **accessible  
uniquement** pour les utilisateurs  
disposant d'une identité  
numérique certifiée  
sur France Identité.



**4**

Vous recevrez  
un courriel de « Maprocuration »  
dès l'enregistrement  
par votre commune  
ou votre consulat de vote.



*Allons Voter!*

11

À l'approche des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'**effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation)** pour les utilisateurs du portail FranceConnect , **de manière totalement dématérialisée**. Pour cela, vous devez disposer **de la nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité**.



France Identité

**Comment faire certifier son identité numérique France Identité ?**

# CÉRÉMONIE REMISE DES PRIX Maisons illuminées et décorées 2025



En 2025, 11 personnes ont participé au concours des maisons fleuries et 8 personnes au concours des maisons décorées. Une cérémonie de remise des prix s'est déroulée le samedi 10 janvier 2026 à la salle Marcel POUILLON en présence de Monsieur le Maire, des élus, des participants, des membres des jurys des villes partenaires (Saint Marcellin en Forez, Saint Georges Haute Ville, Sury le Comtal et Saint Romain le Puy).

Nous remercions tous les sponsors qui ont répondu favorablement à la demande d'Odile LAROCHE-FARIGOULE, Conseillère Municipale déléguée au fleurissement et embellissement de la ville, pour leurs lots, offres commerciales et cadeaux divers permettant à tous les participants d'être récompensés.

Un grand merci à :

Madame la sénatrice, Cécile Cukierman  
 Madame la députée Sylvie BONNET  
 Loire Forez Agglomération  
 Le château de Bouthéon  
 La Saison Culturelle de Bonson

**Les commerçants sponsors :**  
 New Look coiffure  
 La Tôlerie Forézienne  
 La verveine du Forez  
 Les iléades  
 Ets Chomat  
 MW Beauté

Yveline Coiffure  
 L'atelier du ciseau  
 Le clos Deville  
 Kriss auto  
 Autosur  
 Intermarché  
 Kiabi

La pharmacie de la gare  
 Cigaverte  
 Traditions frais  
 Le marché aux affaires  
 Les Merveilles de Sab  
 Horticulture du Forez

**Bravo à toutes les personnes qui font de Bonson une ville agréable à vivre et à regarder !**

## 12 FLORE & SENS : Merci à GALAXIE PRO de Sury le Comtal



GALAXIE PRO est une entreprise familiale spécialisée dans les produits de fermeture et de protection solaire, fondée par Michaël (à gauche sur la photo) et Patrick FARISSIER il y a 12 ans.



GALAXIE PRO valorise les liens humains, l'entraide et la solidarité, des valeurs partagées avec ses salariés, fournisseurs et clients. Composée de plus de 30 collaborateurs passionnés, elle se distingue par la fabrication de produits sur-mesure et une offre diversifiée, incluant stores extérieurs, volets roulants, pergolas, moustiquaires et brise-soleils. L'entreprise s'adapte aux besoins de ses clients en évoluant vers de nouveaux secteurs et en proposant des produits innovants, faciles à installer et accompagnés d'une assistance technique durable. GALAXIE PRO privilégie la proximité et la qualité, tout en soutenant l'économie locale grâce à des partenariats de confiance.

TOILES MOUSTIQUAIRES FERMETURES BRISES SOLEIL STORES ZIP LAMBREQUINS VOLETS ROULANTS STORES BANNES PERGOLAS



ECOUTE & CONSEIL SUR LE TERRAIN



CONCEVOIR & INDUSTRIALISER



PRODUIRE & LIVRER



ACCOMPAGNER L'INSTALLATION

# VILLES ET VILLAGES FLEURIS 1<sup>ère</sup> FLEUR

Notre commune obtient sa première fleur au label "Villes et Villages Fleuris" : une reconnaissance collective et un élan pour l'avenir.

C'est avec une grande fierté que nous annonçons l'obtention de notre première fleur, décernée par le Jury régional du label "Villes et Villages Fleuris". Cette distinction vient récompenser plusieurs années d'engagement en faveur de l'embellissement de notre commune et de l'amélioration continue de notre cadre de vie.



Dès le début de cette démarche, la municipalité a souhaité travailler de manière structurée et concertée en mettant en place un comité de pilotage réunissant élus et services municipaux.

Ce comité, qui s'est réuni à sept reprises en deux ans, a permis d'établir une feuille de route claire, de suivre les actions engagées et de faire évoluer nos pratiques en cohérence avec les attentes du label. Cette méthode de travail a favorisé un dialogue régulier, une compréhension partagée des enjeux et une coordination efficace de tous les acteurs mobilisés.

Sur le terrain, cette dynamique s'est traduite par l'investissement remarquable des services techniques, dont le professionnalisme et l'énergie ont largement contribué à l'obtention de cette distinction. (Aménagement paysager, fleurissement raisonné, entretien écologique, valorisation des entrées de ville, préservation de la biodiversité locale, gestion des déchets verts, intégration du mobilier urbain) La capacité de cette équipe à transformer les orientations du comité de pilotage en réalisations concrètes a été déterminante.



Le jury a salué la qualité de notre démarche, qui nous a permis de cocher l'ensemble des items de la grille d'évaluation, depuis la stratégie municipale jusqu'à la gestion durable des espaces, en passant par l'animation locale et la prise en compte de l'environnement dans chacun de nos choix. Cette première fleur souligne ainsi la cohérence d'un projet global, mené avec rigueur et vision.

Mais au-delà de la récompense, cette réussite traduit surtout l'élan impulsé par les élus pour faire de l'embellissement et de la qualité de vie un axe fort de l'action municipale. En encourageant le développement du végétal, la mise en valeur de notre patrimoine, la création d'espaces plus agréables et plus respectueux de la nature, ils ont souhaité engager durablement la commune dans une démarche d'amélioration continue.



L'obtention de cette première fleur n'est donc pas une finalité, mais une étape majeure qui confirme la pertinence du chemin emprunté. Elle ouvre de nouvelles perspectives pour les années à venir, avec l'ambition partagée de renforcer encore l'attractivité, la convivialité et le caractère naturel de notre commune.



# FÊTE DES ILLUMINATIONS

A Bonson, le soir du 8 décembre nous avons fêté les lumières.

Une foule nombreuse est venue partager vin et chocolat chauds, pain d'épices... offerts par la municipalité et servis par une dynamique équipe de bénévoles et élus.

Les enfants du CME ont distribué mandarines et papillottes à tous les petits gourmands.

Avant la mise en lumière de la mairie chaque enfant a reçu un luminon.

Puis nous avons rejoint le complexe sportif en retraite aux flambeaux pour assister à un magnifique feu d'artifices qui a clôturé cette belle soirée.



# MARCHÉ DE NOËL



Notre traditionnel marché de Noël, version 2025 a été une très belle réussite, avec plus de 60 exposants proposant des stands très variés pour permettre au public venu très nombreux, de compléter sa liste de cadeaux de Noël.

La journée était animée par le très dynamique groupe bonnennais Route 42 musique. Le père Noël a déambulé dans les allées pour la plus grande joie des petits qui ont pu également profiter des nombreux tours de manège offerts par la municipalité.

Merci à la troupe Plein Chant qui a assuré la restauration tout au long de cette belle journée avec brio et dans la bonne humeur. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce bel événement.



# Calendrier des manifestations

Février à juillet  
2026



## DIMANCHE 1<sup>er</sup> FÉVRIER

Agir en Forez

Espace  
Barbara  
13h00



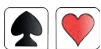
**LOTO**  
Nombreux  
lots  
à gagner

## SAMEDI 7 FÉVRIER

NTB

Concours de belote

Espace Barbara - 13h00



Contact : 04 77 36 59 27  
gord.dominique@wanadoo.fr

## VENDREDI 13 FÉVRIER

C.C.A.S. Repas des seniors

Maison des Aînés A partir de midi

Suivi d'une animation  
avec les enfants du  
centre de loisirs



Inscription obligatoire en mairie

## SAMEDI 14 FÉVRIER

Bonson en Fête  
Soirée Célibataire

Espace Barbara - De 20h00 à 01h00

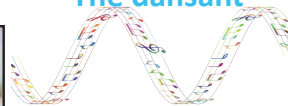
Contact : bonsonfete@gmail.com



## SAMEDI 21 FÉVRIER

FNACA

Thé dansant



Espace Barbara  
De 14h00 à 19h00

Contact : 06 87 03 28 42 jeandefogere@free.fr

## SAMEDI 28 FÉVRIER

Saison Culturelle Fou des Verts

20h30

Espace Barbara

Vente des billets en mairie, sur place ou sur :

[loireforez.com/billetterie.boutique/](http://loireforez.com/billetterie.boutique/)



## JEUDI 19 MARS

Mairie

Cérémonie  
du 19 Mars

à Andrézieux



## SAMEDI 28 MARS

Sou des Écoles

Carna'Sou



• Défilé

16h - Départ de l'école

• Soirée

de 17h à 21h à l'Espace Barbara

Contact : 06 25 34 04 34

[lesoudesecoles.bonson42@gmail.com](mailto:lesoudesecoles.bonson42@gmail.com)

## SAMEDI 28 MARS

Gardien  
Pour  
Tous



Matinée Charcuterie

De 8h00 à 15h - Salle Marcel Pouillon

### SAMEDI 4 AVRIL

#### Moto Club Andouillettes

Toute la journée à partir de 08h  
Espace Barbara

06 31 06 49 13  
motelclubhcbonson42@gmail.com



### SAMEDI 11 AVRIL

#### F.J.E.P. Section Multi-collections Bourse expo

En  
vedette  
Johnny  
HALLYDAY  
&  
ASSE

Espace  
Barbara  
De 9h00  
à 17h00

Contact :  
06 12 75 25 03



### VENREDI 17 AVRIL

#### C.C.A.S. Repas

Maison des Aînés  
à partir de midi

Inscription obligatoire  
en mairie



### SAMEDI 18 AVRIL

Bonson  
en Fête



Années  
80

Espace Barbara - 20h00 - 1h00  
Contact : bonsonenfete@gmail.com

### VENREDI 8 MAI

#### Mairie Cérémonie du 8 Mai

Monument aux Morts  
Bonson - 11h00



### MARDI 19 MAI

#### CCAS Sortie seniors à la journée

« VICHY » classée au patrimoine mondial de l'UNESCO  
Visite guidée + déjeuner au bord de l'eau + petit train et  
visite de la confiserie Moine



Inscriptions en Mairie du 07 avril au 6 mai 2026

### SAMEDI 23 MAI

#### Sou des Écoles Concours de pétanque

Complexe sportif

Inscriptions dès 12h00  
Ouvert au public de 12h00 à 20h

lesoudesecoles.bonson42@gmail.com  
ou 06 25 34 04 34



### SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 MAI

#### ATB Théâtre Représentations :

2 séances

- Le 30 mai : à 20h00
- Le 31 : à 15h00



Espace Barbara

06 22 87 19 00 - bernadette.pivot@sfr.fr

### SAMEDI 6 JUIN



À partir de 12h30

Contact : handballbonsonclub42@gmail.com

HBBC  
Concours de  
pétanque  
Gymnase du  
Pré Salvau

Marion 06 69 77 78 50

### SAMEDI 6 JUIN

#### CCAS Bourse à la Puériculture

Espace Barbara : 8h30 - 12h30

Inscriptions en Mairie à partir du 4 mai

7 € l'emplacement/Renseignements : 04 77 55 14 16



### JEUDI 11 JUIN

#### CCAS Repas estival des seniors Repas et animation musicale

Espace  
Barbara  
à partir  
de midi



Inscriptions en Mairie du 04 au 29 mai 2026

### SAMEDI 13 JUIN

#### Plein Chant

Espace Barbara / Entrée 7 €



### SAMEDI 20 JUIN

#### Bonson en Fête & la Mairie FÊTE DE LA MUSIQUE

Espace Barbara - 18h30



### MERCREDI 24 JUIN

#### Don du Sang

15h00 - 19h00 : Espace Barbara

Contact : www.sangdesplaines.fr



### VENREDI 26 JUIN



#### Sou des Écoles

#### Kermesse

Contact :  
06 25 34 04 34

De 17h à 21h  
à l'école Jules VERNE

lesoudesecoles.bonson42@gmail.com

### SAMEDI 4 JUILLET

#### Bonson Danse

#### Gala fin d'année



20h00 - L'Escale - Veauche

Contact : 07 86 14 46 24 - ecoledansebonson@gmail.com

# REPAS DE NOËL des seniors / Distribution des COLIS

Mercredi 26 novembre : Quelle belle journée en compagnie de nos seniors et quelle ambiance !!

200 convives ont apprécié le repas confectionné par le restaurant municipal, foie gras de canard maison et son chutney aux mangues, darne de saumon et crème de poireaux, rôti de veau aux cèpes, cake de légumes et crumble de butternut, fromage sec ou fromage blanc et la célèbre forêt noire du Chef. 22 bénévoles étaient présents pour servir et participer au rangement de la salle.

Daniel TORTI et Alexandra ont animé l'après-midi et ont fait danser les participants.



144 colis 2 personnes et 189 colis 1 personne ont été distribués les 15 et 16 décembre. Les élus et bénévoles du CCAS étaient présents pour les accueillir dans la salle du conseil en Mairie. 24 colis ont été livrés en EHPAD.

**Pour le repas ou le colis 2026 n'oubliez pas de vous inscrire en mairie à partir du 6 avril et avant le 30 octobre 2026.**



# GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

233 élèves primaires et 120 maternelles ont partagé un délicieux repas de Noël à l'Espace Barbara pour les plus grands et au restaurant municipal pour les plus petits.

Les animateurs du centre de loisirs/périscolaire ont assuré l'animation pour le plus grand plaisir des enfants.

Le repas était confectionné, comme d'habitude par la formidable équipe du restaurant municipal. Le gâteau au chocolat, un délice. Le reste aussi, d'ailleurs !

Merci à toutes les personnes qui ont permis d'offrir ce beau moment à nos petits : bénévoles, parents d'élèves, animateurs, ATSEM, équipe technique et élus.



## LE PONT DU DIABLE - RD108

Le pont du Diable est un axe très prisé par les voitures tout au long de l'année. De nombreux camions gros porteurs l'empruntent aussi pour approvisionner les industries, les magasins alimentaires des communes avoisinantes. Ce qui explique la dégradation de l'ouvrage et la nécessité des travaux de rénovation.

A savoir, la désolidarisation du tablier du pont par vérinage et changement des 56 appareils d'appui, la réfection de l'étanchéité de l'ouvrage, de la chaussée et des trottoirs.

Lors du soulèvement du pont nécessaire pour effectuer ces travaux, il a été constaté que le ferrailage des éléments de la structure du pont était oxydé et donc en très mauvais état. Des dégradations plus importantes sur les piles et les culées ont été découvertes. Des réparations supplémentaires ont donc été nécessaires avec la reprise du ferrailage et son enrobage béton. Ces travaux ont conduit à prolonger le délai de deux mois portant à fin janvier la fin des travaux sous réserve des aléas climatiques.



Montant Total TTC des travaux :  
528 969.60 €



20

## TRAVAUX AVENUE DE SAINT MARCELLIN

Depuis le 20 Octobre, les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable ont commencé sur la première partie de l'avenue de Saint Marcellin. La conduite existante était obsolète et subissait régulièrement de nombreuses casses.

Loire Forez Agglo a confié les travaux de pose d'une conduite de 200mm de diamètre sur 400 mètres linéaires à l'entreprise Cholton.

Le montant de l'opération s'élève à 234 k€

Les travaux se sont terminés le 12 décembre.



## TRANSPORTS - NAVETTES

### Toutes les infos sur les navettes urbaines de Loire Forez Agglo

Nous gérons un service de transport urbain qui dessert deux territoires : Montbrison/Savigneux (6h10-19h30 du lundi au samedi) et Saint-Just Saint-Rambert/Bonson (7h-19h du lundi au samedi).

La Navette montbrisonnaise et la Navette pontrambertoise desservent plus de 25 arrêts chacune (principaux pôles administratifs et médicaux, secteurs commerciaux, gare SNCF, cimetières, parkings) et assurent des correspondances avec les lignes Cars régionaux et les trains TER.

- Tarifs : 1€ pour le prix unitaire, 1,50€ pour l'aller-retour. La gratuité est accordée pour les moins de 4 ans, les usagers du réseau Cars Région Loire et les accompagnateurs des voyageurs détenant une carte CMI.

Les Navettes sont **gratuites le samedi**.

- Une **application mobile**, intitulée **Bus on time**, permet de suivre le trajet de la navette en temps réel, de localiser l'arrêt le plus proche et de connaître le temps d'attente estimé.

- Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, la navette est équipée d'une **rampe d'accès manuelle**.

- Une **girouette de destination, visuelle et sonore**, permet aussi de guider les voyageurs porteurs d'autres formes de handicap.



## FONDS D'AIDES AUX ASSOCIATIONS

### Associations, Loire Forez peut vous aider !

Depuis le 13 mai 2025, les associations qui font vivre le territoire peuvent prétendre à une subvention de Loire Forez dans le cadre d'un fonds de soutien annuel.

La subvention est conditionnée à la portée et la cohérence avec nos compétences. Sont donc exclus : les événements uniquement à vocation communale, les manifestations à caractère uniquement commercial, et les actions réservées aux seuls adhérents ou organisées sur invitation.

Les associations déclarées en Préfecture et possédant un numéro de SIRET, peuvent envoyer leur demande de subvention auprès de leur mairie de domiciliation.

Tous les documents à transmettre sont à retrouver sur :

[www.loireforez.fr/actualite/un-fonds-de-soutien-annuel-pour-les-associations-du-territoire](http://www.loireforez.fr/actualite/un-fonds-de-soutien-annuel-pour-les-associations-du-territoire).

## PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

### La SSA PATIAS : une solution innovante pour accéder à une alimentation de qualité, proche de chez soi

La SSA PATIAS est une initiative expérimentale lancée par Loire Forez sur 21 communes du Boënnais pour favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité, accessible à tous. Coconstruit avec des habitants, ce dispositif solidaire est opérationnel depuis janvier 2026 sous forme associative. Sans condition de revenus, les habitants du secteur boënnais peuvent adhérer via un formulaire en ligne et choisir une cotisation (de 10 à 100 €) donnant droit à une allocation mensuelle de 100 € à dépenser chez des producteurs et commerçants locaux. Une formule « bienfaiteur » à 120 € permet de soutenir les foyers modestes, avec possibilité de déduction fiscale. Les dons libres, particuliers ou entreprises, sont également encouragés et défiscalisables. Ce projet s'inscrit dans le plan alimentaire territorial de Loire Forez agglomération et vise à renforcer l'économie locale tout en garantissant une alimentation saine et équitable.

Plus d'infos : <https://www.loireforez.fr/actualite/securite-sociale-alimentaire/>



## TOURISME

### Col de la Loge : anticipez vos sorties neige

La vente des forfaits annuels du col de la Loge est officiellement ouverte : préparez votre saison hivernale dès maintenant et découvrez les tarifs pour acheter ou recharger votre forfait en ligne.

### Billetterie en ligne :

<https://www.station-coldelaloge.fr/decouvrir/infos-pratiques/tarifs/>

Au programme cet hiver, diverses activités à découvrir :

- **Ski de fond** : 61km de pistes damées
- **Raquettes** : 5 parcours de 4 à 15 km
- **Luge** : 2 pistes
- **Chiens de traîneaux hiver** : 3 boucles de 1 km, 2 km et 7 km
- **Ski joëring** : entre ski et équitation

### La réduction des déchets, un enjeu collectif...pour des dépenses maîtrisées

Nous sommes toujours plus engagés sur le territoire de Loire Forez dans la réduction de nos déchets et leur coût de traitement, avec des résultats probants : nous avons réduit de 20% la quantité de déchets enfouis depuis 2019, soit 40 kg en moins par an et par habitant, grâce aux efforts de tous. Cette mobilisation nous a permis, cette année, de diminuer le taux de TEOM de 10%. Et depuis le 1er janvier 2026, un nouveau mode de calcul de la taxe est mis en place avec la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), composée d'une part fixe - basée sur la valeur locative de votre logement - et d'une part variable - basée sur votre production de déchets non valorisables (poubelle grise). La poubelle jaune (tri) n'est pas comptabilisée.

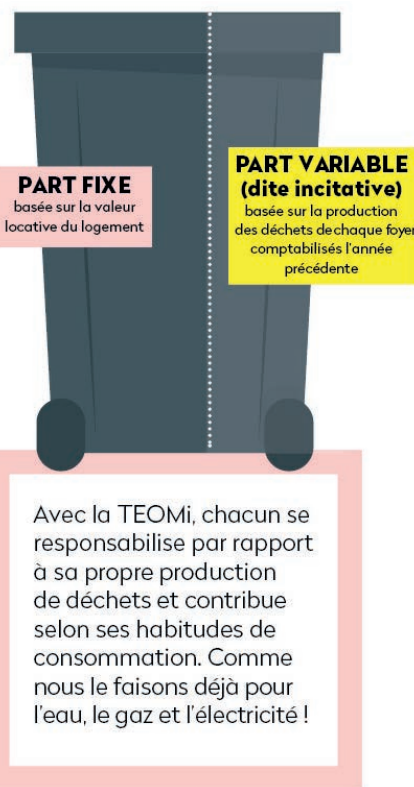
### Rien ne change vraiment dans vos habitudes !

Vous continuez à trier TOUS les emballages et papiers dans le bac jaune, non concerné par la taxe incitative. Et vous jetez le résiduel (destiné à l'enfouissement) dans votre nouveau bac gris désormais pucé, ou dans les points d'apport volontaires à l'aide d'une carte d'accès. Ces équipements, rattachés à votre logement, permettront de comptabiliser votre production de déchets non valorisables en 2026, pour le calcul de votre part variable (payable en 2027). Pour rappel, **il est interdit de déposer ses sacs de déchets au sol**, sous peine d'amendes. Le respect des dispositifs de collecte contribue à la qualité de notre environnement commun. Pour toute question spécifique concernant la gestion de vos déchets, un numéro info déchets est à votre disposition du lundi au vendredi : **04 26 54 70 50** (prix d'un appel local).

Retrouvez plus d'informations sur la TEOMi à partir de janvier 2026 sur le site Internet [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

**Rappel du calendrier : Depuis le 1er janvier 2026 : Enregistrement des levées de bacs ou des dépôts en PAV :**

**2026 :** Compilation des données par Loire Forez Agglo, et transmission à la Direction départementale des finances publiques pour calculer la part variable de la TEOMi  
**2027 :** 1ère année de paiement de la TEOMi, avec la taxe foncière.



## 22 Adopter les bons gestes pour réduire ses déchets

Notre territoire regorge de solutions et d'initiatives pour vous faciliter la tâche ! Pour les déchets de cuisine ou de jardin, il existe des alternatives très simples : le compostage et le broyage. En plus d'éviter d'encombrer vos poubelles et vos sacs, ces techniques vous permettent de produire de nouvelles ressources très utiles.

**Avec le compostage**, vous permettez à vos déchets alimentaires et organiques de se décomposer naturellement. A la clé, vous obtenez un engrais 100% naturel, que vous pourrez utiliser comme fertilisant pour vos plantes et votre jardin. Si vous avez un petit coin de jardin, vous pouvez installer un composteur individuel, à défaut, rejoindre un site de compostage partagé. En centre-ville\*, dans les secteurs denses, les particuliers peuvent déposer leurs biodéchets dans l'une des bornes collectives à disposition depuis 2024. **Avec le broyage**, vous réduisez vos végétaux en petits morceaux, pour alimenter votre composteur ou réaliser du paillage dans votre jardin. L'Agglo subventionne la location de broyeurs. Conditions détaillées sur internet. **Trier et donner une seconde vie** : de nombreuses filières existent pour les objets du quotidien afin de favoriser au maximum le recyclage. Retrouver les points de collecte pour tous les objets et déchets sur <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>

**Nouveau !** L'ouverture au 1er décembre de la Ressourcerie du Forez à Montbrison. En apportant vos objets (dès le 3 novembre) dont vous ne vous servez plus, vous permettez à d'autres de les récupérer. Adresse : 17 Bd Carnot à Montbrison. Jours et horaires d'ouverture à retrouver sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

Enfin, parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas ... quelques **astuces pour repenser nos pratiques de consommation** :

- Acheter en vrac ou avec ses propres contenants pour limiter les emballages
- Privilégier les produits réutilisables
- Réparer pour allonger la durée de vie de ses objets
- Limiter les achats d'objets neufs : seconde main, emprunt, don, échange...

**Informations complètes sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) rubrique déchets.**

\*les bornes collectives des biodéchets sont installées dans les quartiers denses des centres-villes de Montbrison, Sury-le-Comtal et Saint-Just Saint-Rambert.

### Connaître les jours de collecte, localiser les bornes collectives

Pour connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif), accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran. Cette carte interactive vous permet également de **localiser les déchèteries** (fixes ou mobiles) et **les points d'apport volontaire** (biodéchets, verre, tri sélectif ou ordures ménagères) **à proximité de chez vous.**

>> Accédez à la carte interactive : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) rubrique « déchets » ou directement sur [geo.loireforez.fr/sig\\_loire\\_forez\\_dechets/](http://geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/)

**Contact : [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr) • Tél : 04 26 54 70 50 (prix d'un appel local).**

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### N'oubliez pas d'entretenir votre installation

L'assainissement non collectif est une solution efficace à une condition : l'installation doit être entretenue correctement afin d'éviter tout risque de corrosion, d'engorgement ou de pollution accidentelle.

Quelques conseils à respecter :

- Planifier une **vidange tous les 3 à 4 ans** pour retirer les boues accumulées.
- Réaliser une surveillance et un **nettoyage complet tous les 6 mois**.
- Souscrire un contrat d'entretien, notamment pour les installations à filtres compacts et les microstations d'épuration.
- Ne pas jeter d'objets non biodégradables (protections hygiéniques, lingettes, etc.), de corps liquides agressifs (produits chlorés, peintures, hydrocarbures, etc.) et de corps gras (huiles).
- Ne jamais diriger les eaux pluviales ou les eaux de piscine vers la fosse.



Contact service SPANC Loire Forez : 04 26 54 70 90 • Guide d'entretien à consulter sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## ÉCONOMIE



### Dispositifs d'aides aux TPE

Si vous êtes commerçant ou artisan, Loire Forez agglomération vous aide à créer, développer ou reprendre une activité.

Sous réserve de conformité du projet et dans la limite des crédits alloués, vous pourrez bénéficier d'une aide de 10% du montant des dépenses, allant de 10 000 à 50 000 €. Elle pourra grimper jusqu'à 20% et 75 000 € si votre projet de création, développement ou reprise se situe dans une commune de moins de 2 000 habitants. Notez que si votre entreprise se situe en centre-ville ou centre-bourg, la Région AuRA apporte 20% d'aide en plus. Seules les entreprises de proximité qui apportent un service à la population locale ou les métiers d'art peuvent y prétendre.

Vous devez justifier d'une immatriculation auprès du RCS, disposer d'un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M € HT et, pour les activités commerciales, avoir une surface accessible au public inférieure à 400m<sup>2</sup> et être installé en centre-ville ou centre-bourg. Les dépenses éligibles sont liées à l'achat de matériel professionnel, l'aménagement du local, la sécurité, l'accessibilité, la devanture, mais aussi la performance énergétique des équipements professionnels.



Retrouvez toutes les informations auprès de la Direction du développement économique de Loire Forez agglomération, la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne, ou la CMA AuRA.

23

## HABITAT



### Aide Forez'Nover copros

Depuis le 11 mars 2025, nous avons mis en place une aide, appelée Forez'Nover, à destination des copropriétés. Cette aide est mobilisable uniquement si la copropriété bénéficie d'une aide au titre du dispositif MaPrimeRénov' Copro.

Pour rappel, MaPrimeRénov' copro permet de réaliser des gains énergétiques de l'ordre de 35% (sur la base d'un audit énergétique). Une aide de 30% du montant HT des travaux est accordée, avec un plafond de dépenses de 25 000€ HT par logement (soit 7 500€ maximum).

Sous réserve des enveloppes financières disponibles, grâce à l'aide Forez-Nover, Loire Forez agglomération vient abonder l'aide MaPrimeRénov' Copro à hauteur de 10%. Avec un plafond de 15 000€ HT par logement, soit une aide de 1 500€ maximum. À cela s'ajoute deux bonus : 1 500€ pour les foyers modestes, et 750€ pour les foyers très modestes.

Exemple pour une copropriété de 20 logements :

Si l'isolation des façades, de la ventilation et l'isolation des toitures coûtent 430 000€ TTC (soit 21 500€/logement).

Le reste à charge avec MaPrimeRénov' est de :

- 14 500€ pour les propriétaires occupants intermédiaires et supérieurs ;
- 13 000€ pour les propriétaires occupants modestes ;
- 11 500€ pour les propriétaires occupants très modestes.

Le reste à charge avec MaPrimeRénov' + Forez'Nover :

- 13 000€ pour les propriétaires occupants intermédiaires et supérieurs ;
- 10 750€ pour les propriétaires occupants modestes ;
- 8 500€ pour les propriétaires occupants très modestes.

Six copropriétés du territoire de Loire Forez agglomération ont été identifiées pour en profiter dès à présent : trois à Montbrison (40, 16 et 20 logements), une à Boën-sur-Lignon (16 logements), et une à Sury-le-Comtal (16 logements).



Pour plus d'informations sur les modalités, contactez la Maison de l'Habitat de la Loire (04 77 96 56 66) ou Rénov'actions42 (04 77 41 41 25).

## LUTTER CONTRE LE RAGONDIN

dans le département de la Loire



**LE SAVIEZ-VOUS ?**



La femelle peut avoir **2 à 3 portées par an** et donner naissance jusqu'à **7 petits par portée**, qui peuvent se reproduire dès l'âge de six mois. Son adaptation au milieu aquatique est telle que la femelle a ses tétines sur les flancs ce qui lui permet de nager avec ses petits accrochés aux tétines.

Le ragondin (*Myocastor coypus*) est originaire d'Amérique du sud, il a été importé en Europe pour l'exploitation de sa fourrure avant de s'échapper d'élevages. Il a colonisé les milieux naturels et agricoles, et il est désormais considéré comme une espèce exotique envahissante à l'échelle de l'Europe. Il est également inscrit sur la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) en France.



**La lutte collective est nécessaire pour observer une maîtrise des populations de ragondins.**

**La présence du ragondin a des conséquences économiques majeures (efforts de lutte, réparation des dégâts...).**

Pour cette espèce, la régulation est autorisée toute l'année. Une personne peut piéger; uniquement avec des cages pièges sans agrément de piégeage à condition d'avoir l'autorisation de destruction écrite (du propriétaire OU du fermier (Art. R427-8) et d'avoir réalisé une déclaration de piégeage en mairie, valable trois ans (Art. L427-8). **Les pièges devront être relevés tous les jours avant midi.**

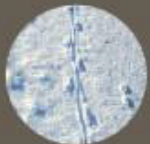
### Indices de présence



Terrier de plusieurs mètres de long creusé dans les berges



Crottes allongées et striées de 3,5 cm de longueur et 1 cm de diamètre



Empreintes palmées et trainée de queue



Coulées de 15 à 20 cm dans la végétation



**Taille**  
40 à 60 cm,  
5 à 10 kg en moyenne

**Caractéristiques**  
silhouette trapue, tête massive, museau court, longues vibrisses blanches, 4 grandes incisives rouge-oranges, petites oreilles, pattes palmées, longue queue cylindrique (25 à 45 cm)

**Couleur**  
brun à brun roux, partie inférieure plus claire, fourrure très épaisse et imperméable

### LÉGISLATION

**Art. L411-6 : « sont interdits l'introduction sur le territoire national, y compris le transit sous surveillance douanière, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout spécimen vivant ».**  
(Source : Légifrance)

### Enjeux et risques liés à sa présence

La présence du ragondin impacte l'activité agricole, le fonctionnement des écosystèmes et la biodiversité, ainsi que le fonctionnement des réseaux hydrologiques. Il est également porteur de maladies transmissibles à l'Homme, ce qui pose un problème sanitaire.

- Dégradation et fragilisation des berges, jusqu'à l'affaissement de digues
- Dégâts causés aux cultures (céréales, maraîchage...)
- Menace sur certaines espèces végétales (surtout aquatiques) dû à une surconsommation
- Destruction des niches écologiques d'espèces migratrices et sédentaires
- Possibilité de transmission de maladies graves, voire mortelles à l'Homme et aux animaux domestiques via la souillure de l'eau (leptospirose)



### Moyens de lutte

Le ragondin adulte n'a aucun prédateur naturel. Les jeunes ragondins sont parfois les proies de rapaces comme le hibou grand-duc, ou de mammifères prédateurs tel la fouine, le putois ou le renard.

Le tir et le piégeage sont indispensables pour lutter contre les populations de ragondins, ils doivent s'inscrire dans le temps pour être efficaces sur le long terme (réseau de piégeurs).

# ENFANCE JEUNESSE

## PRE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE



### PRÉ-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS A

L'ÉCOLE Jules VERNE

RENTÉE 2026 - 2027

ENFANTS NÉS EN 2023 et NOUVEAUX ARRIVANTS

Chères familles,

Les pré-inscriptions auront lieu en mairie lors de permanences qui se dérouleront :

- Le samedi 21 février 2026 de 8h30 à 12h
  - Le mercredi 25 février 2026 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Si vous n'avez pas la possibilité de venir pendant ces permanences, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse afin de convenir d'un rendez-vous au 04.77.55.55.42.  
Merci de vous munir de votre justificatif de domicile de – de 3 mois ainsi que de votre livret de famille.  
Le service Enfance Jeunesse

## CENTRE DE LOISIRS / PÉRISCOLAIRE

Activités  
septembre -  
décembre  
2025

Le service et les activités du temps périscolaire ont démarré en septembre avec une nouvelle organisation.

L'équipe et les enfants ont pu profiter des nouveaux locaux du pôle enfance et s'y installer pour les temps périscolaires du matin, du midi et du soir.

**Albert et le mystère du costume parfait**

Placard montre moi ton trésor !

responsable de l'usage de la dentelle !

Ce sera trop le voir ball...

Pas assez de couleur

Trop froissé

Trop long...

Trop grand

Trop effrayant

Trop rigolo

Trop simple

FAI TROUVE... MISSION ACCOMPLIE LES AMIS !!!

**La gazette D'ALBERT REPORTER**

Octobre 2025

71°2

**LA SEMAINE DU GÔÛT**

La semaine dernière, nous avons fêté la Semaine du Goût à la cantine ! Pour l'occasion, nous avons voyagé autour du monde sans quitter notre école.

La cantine était joliment décorée avec les drapeaux de cinq pays : l'Italie, l'Inde, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Australie. Chaque jour, nous avons pu goûter un plat typique de l'un de ces pays.

En Italie, nous avons découvert le ragout niandais et son trèfle, symbole de chance.

En Italie, place aux pâtes et à la pizza, sans oublier le drapeau vert, blanc et rouge !

Aux Pays-Bas, nous avons goûté le stomp et appris que le symbole du pays est la tulipe.

En Inde, les épices étaient à l'honneur avec un délicieux curry. Nous avons aussi parlé du Taj Mahal.

Et pour finir, en Australie, nous avons découvert le kangourou et le boomerang, symboles du pays.

Cette semaine a été un véritable voyage gourmand ! Nous avons appris que la cuisine, les couleurs et les symboles d'un pays en disent beaucoup sur sa culture.

Merci à toute l'équipe de la cantine pour ces découvertes savoureuses !

**LE LOTO DES BONBONS**

Cette semaine, les enfants ont joué un loto des bonbons ! Un jeu gourmand et coloré qui a beaucoup plu à tout le monde.

Le principe était simple : chacun avait une grille avec des couleurs, et on lançait un dé spécial qui donnait deux couleurs au hasard.

Pur exemple, si le dé montrait violet et rose, ceux qui avaient un bonbon violet et rose sur leur grille pouvaient en poser un.

Petit à petit, les cases se remplissaient... et dès qu'une grille était complète, le joueur pouvait crier : « LOTO ! »

Les gagnants ont reçu une petite récompense sucrée, mais le plus important, c'était de jouer ensemble, rigoler et partager un bon moment.

Un grand bravo à tous les participants pour leur bonne humeur et leurs belles grilles peintes de couleurs !

animé par Elodie

**Nos chauves-souris rigolotes !**

Les élèves de CP ont réalisé une super activité manuelle : des chauves-souris en carton !

Pour cela, ils ont utilisé des rouleaux de papier toilette, un peu de papier noir, des yeux rigolos et beaucoup d'imagination.

D'abord, chaque enfant a peint son rouleau en noir. Ensuite, ils ont découpé et collé les ailes, la chauve-souris, puis ajouté les yeux et un grand sourire.

Les chauves-souris ont toutes des expressions différentes : certaines ont l'air surprises, d'autres rigolent, et quelques-unes font même peur !

Ces petites créations volantes ont été accrochées dans la salle pour décorer la classe et préparer Halloween.

animé par Géorgine, Bastien et Maril

Cette nouvelle organisation a demandé à tous — équipe pédagogique, enfants et parents — une phase d'adaptation.

Ces évolutions ont permis de définir de nouveaux objectifs, d'expérimenter de nouvelles méthodes et d'innover autour des activités et des jeux proposés pendant ces temps. Les différentes envies, les intérêts et la créativité des enfants, associés à la motivation des animateurs, ont donné naissance à La Gazette d'Albert.

Cet outil permet de partager des informations pertinentes avec les familles et surtout, d'offrir aux enfants un espace d'expression, de coopération et de travail autour d'un objectif commun.

## PÔLE ENFANCE JOSÉPHINE BAKER

Les vacances d'octobre sont arrivées rapidement et le programme préparé par l'équipe pédagogique a permis aux enfants de s'épanouir en toute sécurité, entourés de leurs copains. Un moment marquant mérite d'être souligné: l'inter centre avec le centre de loisirs de La Fouillouse, qui a rassemblé 60 enfants de 3 à 5 ans pour une journée riche en jeux et activités autour de la thématique d'Halloween.



Depuis la fin du mois d'octobre, notre structure accueille une volontaire européenne dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Diana Blanco Ortega, jeune Espagnole passionnée par la nature et la protection de l'environnement, passera huit mois avec nous afin de travailler avec les enfants autour des thématiques de l'environnement et de la consommation. (photo ci-contre)

L'année s'est terminée en beauté avec le traditionnel repas de Noël organisé par la municipalité. Plus de 300 enfants ont partagé un délicieux repas préparé par l'équipe du restaurant municipal. Ils ont été accompagnés par les animateurs, les élus, les bénévoles et les parents. Un très beau moment, rempli de joie et de sourires. ((photo ci-dessous))



Toute l'équipe du pôle enfance vous souhaite une très belle année, remplie de joie, de découvertes et de beaux projets partagés.

Nous serons heureux de d'accueillir les enfants tout au long de l'année sur les temps périscolaires et extrascolaires pour vivre ensemble des moments d'apprentissage, d'échange et de grandir ensemble.

# VIVRE ENSEMBLE

## CHANTIERS ÉDUCATIFS 2026

Afin d'accompagner les jeunes vers une première expérience professionnelle, la ville de Bonson, en partenariat avec le Département de la Loire, organise comme chaque année des chantiers éducatifs pour un contrat de 30 heures.

Pour rappel, les chantiers éducatifs de la commune sont ouverts aux jeunes âgés entre 16 et 18 ans, qui réalisent des missions variées telles que :

- l'entretien des espaces verts,
- la propreté urbaine,
- le nettoyage du groupe scolaire et de la médiathèque
- l'aide au restaurant municipal...

**Envoie ta candidature  
avant le 04 mai 2026 à :**  
**[accueil@mairie-bonson.fr](mailto:accueil@mairie-bonson.fr)**  
avec ta lettre de motivation en indiquant tes disponibilités sur juin et juillet



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**Bonson**  
Loire

**TU ES UN JEUNE BONSONNAIS ET TU AS 16 OU 17 ANS ?**

**ENVIE D'UNE PREMIERE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ?**

**POSTULE POUR LES CHANTIERS EDUCATIFS !**

## BOURSE AUX JOUETS ET LIVRES

Dimanche 16 novembre

Une belle réussite pour cette bourse aux jouets et aux livres, version 2025, organisée par le CCAS qui a accueilli 31 participants.

A quelques semaines de Noël, de très nombreuses personnes sont venues dès l'ouverture pour chiner et dénicher jouets ou livres au fil des allées et des stands variés.

Les bénévoles du CCAS ont tenu la buvette.

Merci aux bénévoles pour leur fidélité et leur bonne humeur.



**Bonson**  
Loire  
CCAS Centre Communal d'Action Sociale

27

## REPAS SENIORS 13 FEVRIER 2026

Repas des seniors à partir de midi - Maison des Aînés -  
Inscription obligatoire en Mairie



## RAPPEL : ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Vous fêtez votre anniversaire de mariage cette année 2026. Vous pouvez venir en Mairie muni de votre acte de mariage et justificatif de domicile, afin de faire partie de la cérémonie qui aura lieu en 2027 et qui célébrera les 50, les 55, les 60, les 65 et les 70 ans de mariage.

## INFORMATION PASS' SENIORS PORTAGE DE REPAS

Le prix de la livraison de l'ADMR passe à 3,80 € au lieu de 3,70 € à compter du 1er janvier 2026. Nous vous rappelons que le prix de la livraison est déductible (selon les conditions du code des impôts) à 50% en crédit d'impôt.

# SAISON CULTURELLE



**Tarif unique de 10 € pour tous les spectacles**

- **Tarif réduit (en pré-vente) : 8 €**  
A partir de 10 entrées pour un même spectacle  
- Pour les personnes de moins de 26 ans  
- Porteurs de handicap ainsi que leur accompagnateur
- **1/2 Tarif : 5 €**  
- De 7 à 14 ans
- **Gratuit pour les moins de 7 ans**

**BILLETS EN VENTE EN MAIRIE**

sur place avant chaque spectacle ou sur :  
[loireforez.com/billetterie.boutique/](http://loireforez.com/billetterie.boutique/)

## Spectacles à venir



### FOU DES VERTS

Ce spectacle dynamique et divertissant plonge les spectateurs dans la riche histoire de l'AS Saint-Étienne, l'un des clubs de football les plus emblématiques de France. En mêlant humour, anecdotes historiques et faits marquants, la pièce retrace le parcours du club, de ses origines à ses heures de gloire, en passant par ses rivalités légendaires.

Philippe et Quentin nous racontent la passion des Verts de façon ludique, conférencielle et humoristique à travers une galerie de personnages et de sketches.

SAMEDI

28 FÉVRIER

20H30

ESPACE BARBARA

28

## ASSOCIATIONS BONSONNAISES

### • FJEP SECTION GYM



Notre dernier cours en 2025 s'est terminé dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous redémarrons cette nouvelle année avec pleins de belles et bonnes résolutions. Nos deux coachs sont là pour nous aider à nous tenir en forme avec des séances de cardio, renforcements musculaires, étirements et relaxation tous les mardis et jeudis soir de 19 à 20h au gymnase ; et quel plaisir de se retrouver pour un bon moment de gym, quelquefois intense mais toujours dans la bonne humeur.

**MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2026 !**

## • BONSON EN FÊTE

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026 !

Nous commencerons l'année avec notre soirée Célibataire le samedi 14 Février à partir de 20H00 à la salle Barbara. Cette soirée est dédiée aux âmes seules en quête de rencontre amoureuse ou amicale. On vous rassure, nous acceptons aussi les personnes en couple et les personnes qui souhaitent juste venir s'amuser entre amis ! Nous vous conseillons de réserver sur le site HELLOASSO, les places étant limitées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous écrire sur l'adresse mail suivante : [bonsonenfete@gmail.com](mailto:bonsonenfete@gmail.com)

## • FJEP BOURSE EXPO MULTI COLLECTIONS

**BONSON - LOIRE (42)**

Entrée public gratuit

Organisé par FJEP  
Salle Barbara - Rue du Stade

Bonson

**BOURSE - EXPO  
MULTI - COLLECTIONS  
SAMEDI 11 AVRIL 2026  
9H - 17H**

En vedette JOHNNY HALLYDAY & ASSE

VOX

Renseignements: 0612752503 - 0771183040

Ne pas jeter sur la voie publique

The poster features a central title 'BONSON - LOIRE (42)' and event details. It is decorated with various stamps and coins, including a 50-cent stamp, a 'CHAMPAGNE Rare' label, a 'FRANCAIS' coin, and a 'CONTINENTAL' coin. There are also photos of a man looking at a display board and a table with items for sale.

## • OMBRES ET LUMIERES



Comme chaque année à l'occasion du marché de Noël, l'association Ombres et lumières a présenté les toiles qu'elle a réalisées au cours de l'année 2025.

Cette année, le thème choisi par les membres de l'association avait été « Les Mangas », thème très actuel, qui a permis à chacun de s'exprimer selon sa sensibilité.

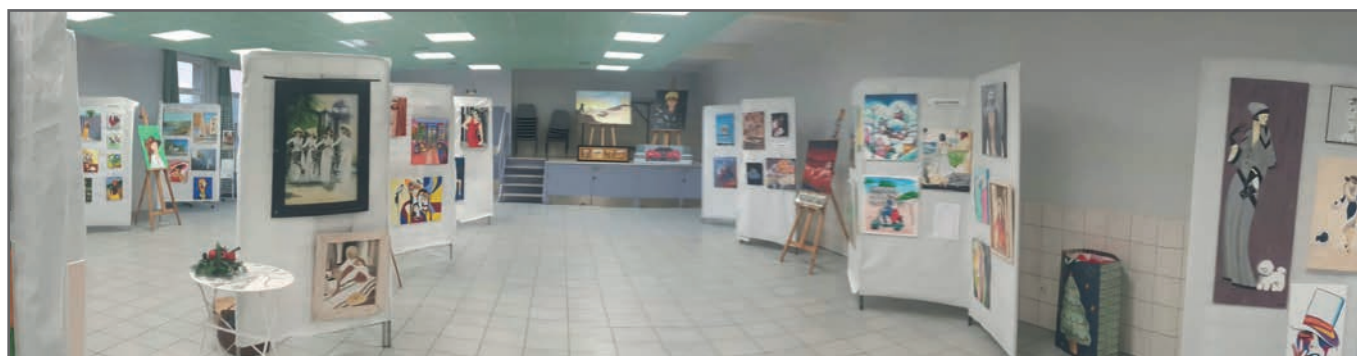
Le public a encore été au rendez-vous puisque 418 personnes au moins sont venues déambuler entre les panneaux d'exposition pour admirer 161 toiles diverses et 11 mangas réalisés par les 11 artistes de l'association.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mr Thierry DEVILLE, notre maire, qui a manifesté un intérêt certain pour cette manifestation et que nous remercions vivement ainsi que les adjoints et adjointes élus.

Un grand merci également à la municipalité, secrétaires et agents des services techniques qui nous ont permis d'élaborer cette exposition dans les meilleures conditions et qui ont ainsi contribué indirectement à son succès.

2026 verra notre équipe travailler sur un nouveau thème que vous aurez le plaisir de découvrir en fin d'année, de même que les toiles que nous aurons réalisées sur d'autres sujets qui nous tiennent à coeur.

**30** Alors rendez-vous en décembre 2026 !



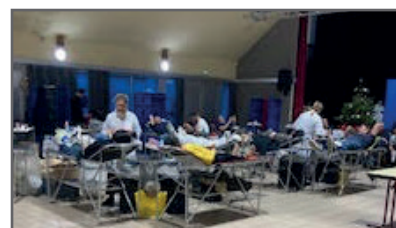
## • AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE SURY-ST MARCELLIN-BONSON

Tout d'abord, nous souhaitons une très belle année à tous nos donateurs, qui ont été particulièrement nombreux en 2025.

Cette année encore, votre mobilisation a été remarquable : 901 prélèvements ont été réalisés, dont 69 par de nouveaux donateurs. Un immense merci à chacun d'entre vous ! Nous espérons faire encore mieux en 2026.

Ces dons sont tout aussi essentiels que le don de plasma. D'ailleurs, pour encourager ce dernier, l'amicale innove et vous propose le «BLABLADON».

Concrètement, une nouvelle organisation a été mise en place : lors d'un jour de don dans l'une de nos communes, vous pouvez vous préinscrire auprès de nos bénévoles. Nous nous chargeons ensuite de prendre le rendez-vous à la Maison du don de Châteaureux à une date définie et, le jour venu, nous vous transportons afin de vous simplifier la vie.



**Nous vous attendons nombreux à nos prochaines journées.**

**SURY LE COMTAL - Salle l'Onyx - Le lundi 16 Février 2026 de 15h à 19h**

**SAINT MARCELLIN EN FOREZ - Salle Bernard Rouby - Le Jeudi 16 Avril 2026 de 15h à 19h**

## • LE SOU DES ÉCOLES

En ce début d'année, les bénévoles du Sou des Écoles vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit remplie de joie, de projets partagés et de beaux moments pour petits et grands !

L'année démarre sur les chapeaux de roues avec le lancement des manifestations de l'association. Le loto du 25 janvier a ouvert la saison dans une nouvelle formule : plus de parties, plus de lots et surtout encore plus de gagnants ! Un format repensé pour faire plaisir au plus grand nombre et partager un moment convivial en famille.

Et ce n'est que le début ! Dès le **mois de mars, la traditionnelle tombola** fera son grand retour avec de nombreux lots à gagner. Comme chaque année, les tickets seront vendus par les enfants, une belle occasion pour eux de s'impliquer activement dans la vie de l'école.

**Autre rendez-vous très attendu : le carnaval du 28 mars**, avec son défilé haut en couleur qui animera la commune. Costumes, sourires et bonne humeur seront une nouvelle fois au programme !

Toutes ces actions ont un objectif commun : financer les activités pédagogiques et culturelles des enfants. Grâce à votre participation, les élèves peuvent vivre des expériences enrichissantes comme le cirque en maternelle ou encore la danse africaine en cycle 2, et bien d'autres projets tout au long de l'année.

Merci à toutes les familles, aux bénévoles et aux habitants pour leur soutien et leur engagement.

Le Sou des Écoles

## • DANSE BONSON

**En route pour les Championnats de France !**

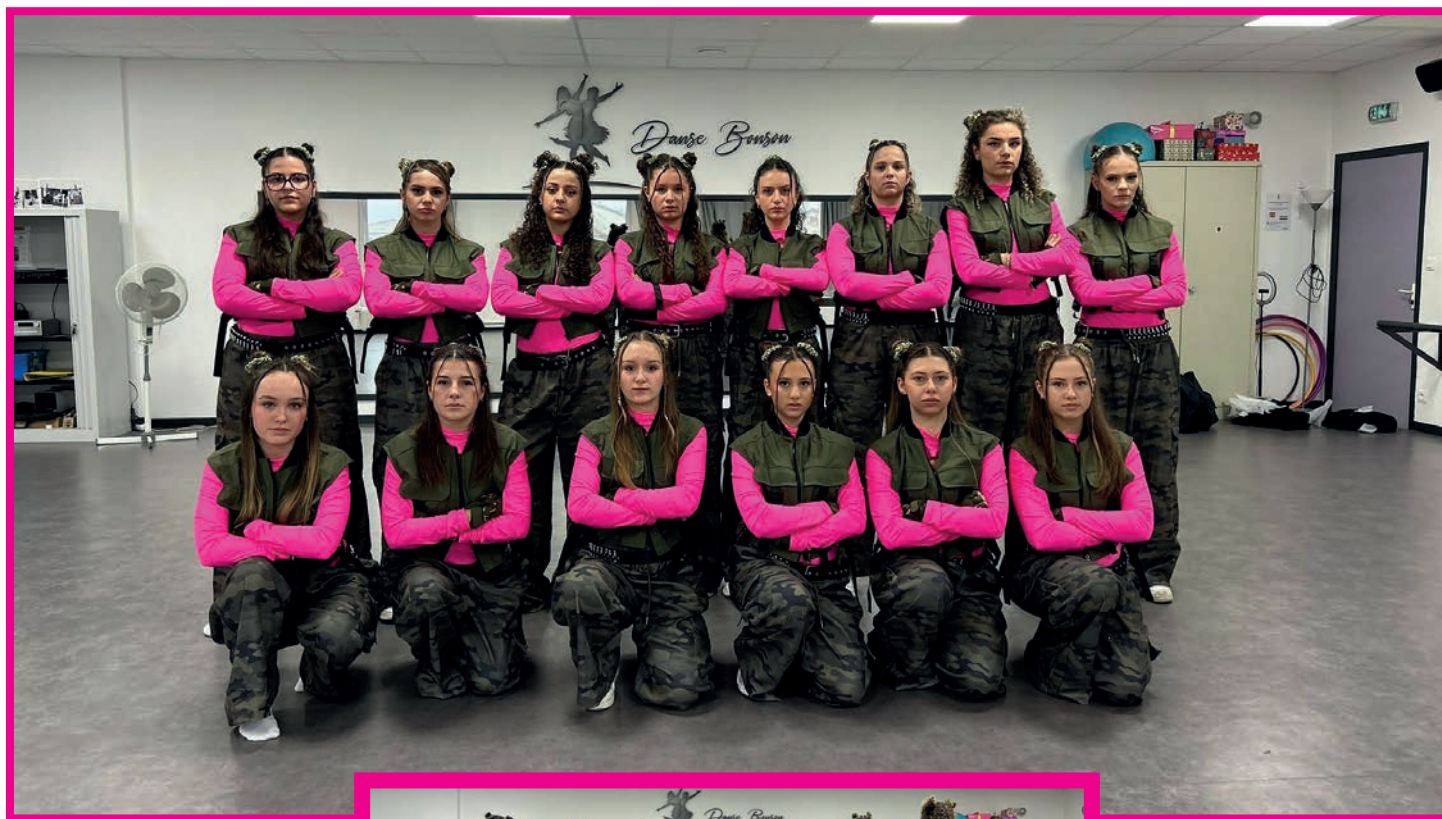
Le groupe Attitude Crew, de l'École de Danse de Bonson, participera le 1er mars 2026 aux Championnats de France UDO Hip-Hop à Marseille.

Sous la direction d'Elisa Goutte, professeure de danse et forte de son expérience en tant que compétitrice, le groupe se prépare avec rigueur et passion pour franchir cette nouvelle étape. Elle accompagne et entraîne les élèves avec une ambition claire : atteindre les Championnats d'Europe.

**Afin de soutenir ce projet sportif et artistique, nous sommes à la recherche de sponsors. Toute personne ou entreprise souhaitant encourager et accompagner cette aventure est invitée à nous contacter par mail :**

**[ecoledansebonson@gmail.com](mailto:ecoledansebonson@gmail.com)**

Ensemble, faisons rayonner la commune de Bonson sur la scène internationale.



## • FNACA

Tous les membres du bureau de la Fnaca, vous souhaitent une bonne santé pour l'année 2026, riche de belles journées chaleureuses comme l'après-midi que nous avons passé ensemble pour les rois, ce jeudi 8 Janvier où nous étions 65. Une pensée particulière à Michel Huet, et son épouse, Solange, qui n'ont pu être présents physiquement mais l'ont été dans nos cœurs. **Nous vous espérons nombreux au thé dansant du 21 Février 2026, à 14h30 à la salle Barbara.** En revanche, fort de son succès, le spectacle "cirque imagine" du 5 Mars prochain à Lyon, est COMPLET. Bien chaleureusement. **BONNE ANNÉE 2026**  
Yves, Colette, Paul, Georgette, Jean (Président), Odette et Nathalie.



## • FCPE

En cette nouvelle année 2026, toute l'équipe de l'association des parents d'élèves de Bonson tient à adresser ses meilleurs voeux aux parents, aux élèves, aux enseignants et à tous ceux qui contribuent à la vie de notre école. Qu'elle soit pleine de découvertes, de temps d'échange et de réussites !

### Retour sur la fin de l'année 2025 :

- C'est dans la bonne humeur que nous avons assisté à la course des Lieues Foréziennes avec l'école de Bonson et de St Cyprien, le 8 novembre pour les scolaires. Un défi sportif qui a permis de réunir tous les élèves en élémentaire dont nous félicitons la participation et la performance.
- Le 13 novembre s'est tenu le premier Conseil d'École de cette année scolaire, réunissant l'équipe enseignante et ATSEM, la mairie, le DDEN et la FCPE. Les questions et remarques transmises par les parents d'élèves ont été discutées, permettant de faire avancer les réflexions, notamment autour des sorties vélo, de l'accueil des élèves en cas d'absence de leur professeur, des aménagements de la cour de l'école élémentaire, de la sensibilisation faite auprès des élèves sur les moqueries et le harcèlement ...
- Les questions liées au bâti de l'école, au périscolaire et à la cantine ont ensuite été abordées en réunion avec la mairie du 18 novembre, en présence de la mairie, du DDEN et la FCPE.

Les échanges suite aux questions des parents d'élèves portèrent principalement sur le besoin d'informations suite à l'étude thermique de l'école et sur l'insécurité sur les parkings proches de l'école liée au comportement dangereux et inciviques de parents. Malheureusement, nous déplorons que, compte tenu du calendrier électoral, la question sur l'urgence d'aménager les bâtiments de l'école afin de faire face au réchauffement climatique ne soit repoussée.

Les comptes-rendus détaillés de ces deux réunions seront prochainement disponibles sur le Portail Familles.

> Nos enfants ont pu clôturer en beauté leur année 2025 avec leurs camarades grâce au repas de Noël organisé par la mairie le 18 décembre, au restaurant scolaire pour les maternelles et à la salle Barbara pour les élémentaires.

Merci pour ce moment convivial et chaleureux auquel nous avons pu prendre part auprès des élèves, de l'équipe périscolaire, des élues municipales et des parents et grands-parents bénévoles.

Un spectacle organisé et présenté par les animateurs du périscolaire est venu conclure cette belle journée pour les primaires. Un grand merci à eux !!!

Nous vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous accordez. Vos questionnements, vos retours et votre participation sont précieux pour articuler la vie scolaire.

Nous participerons aux Conseils d'école les 10 mars et 22 juin prochains.

**N'hésitez donc pas à nous solliciter, nous sommes toujours ravis d'échanger avec vous :**

- Aux abords de l'école. Vous retrouverez notre trombinoscope aux entrées de l'école.
  - Par email : [assoofcpebonson@gmail.com](mailto:assoofcpebonson@gmail.com)
  - Par Facebook/Messenger : FCPE Bonson
  - Par courrier : notre boîte aux lettres est située à gauche du portillon d'entrée de l'école primaire
- A bientôt !!**



# • KORFBAL

Bonne année 2026 !

Le FJEP Bonson - Korfbal souhaite une très belle année à tous les enfants et à leurs familles.

On vous souhaite tout le bonheur du monde et on se souhaite de continuer à progresser ensemble, dans un esprit d'équipe et de confiance !!!

Depuis septembre, les joueuses et joueurs petits et grands prennent beaucoup de plaisir à jouer, à s'entraîner et à participer aux compétitions ensemble. Et la 3ème mi-temps ressert les liens.

Le samedi 28 février, nous organisons notre tournoi enfants annuel au gymnase de Bonson !!! Et c'est également pendant ce tournoi qu'aura lieu le tirage au sort de notre super tombola !!! Vous pouvez tous tenter votre chance, il suffit de venir au gymnase les vendredis entre 18h et 20h30. (Une PS5 et de nombreux lots sont à gagner :)

Les prochains matchs adultes à domicile auront lieu les vendredi 20/02 contre GKC Annonay, mardi 21/04 contre KSGL Saint Genest Lerpt et samedi 25/04 contre Salamandres Amiens.

Venez nombreux encourager votre club et vos équipes enfants, ados et adultes !!!

Contact auprès de David à [korfbal.bonson@gmail.com](mailto:korfbal.bonson@gmail.com) et 06-07-63-85-81

Suivez-nous aussi sur Instagram et Facebook : FJEP Bonson - Korfbal !!

A très bientôt

**Tournoi DE KORFBAL**

**SAMEDI 28 FEVRIER**  
**GYMNASE DE BONSON**  
**->ENFANTS ET ADOS<-**

[korfbal.bonson@gmail.com](mailto:korfbal.bonson@gmail.com) 06 07 63 85 81

**SUPER TOMBOLA DU KORFBAL**

TIRAGE AU SORT  
SAMEDI 28 FEVRIER 2026

PENDANT LE TOURNOI ENFANTS

de nombreux lots à gagner !

2€ le ticket

**1er lot : une PS 5 !!!**

[fjepbonsonkorfbal](https://www.instagram.com/fjepbonsonkorfbal)  
FJEP Bonson - Korfbal

33

**TF** TÔLERIE FORÉZIENNE  
04 77 55 17 10  
10 Rue de l'Industrie,  
42160 Bonson  
[tf-factory.com](http://tf-factory.com)  
[tolerie-forezienne.com](http://tolerie-forezienne.com)

Mobilier Urbain Design  
Ensembles Mécano Soudés

**audiosolution**  
APPAREILS AUDITIFS

Appareils auditifs enfants & adultes

ANDREZIEUX-BOUTHEON  
04 77 55 42 42

ST- JUST- ST- RAMBERT  
04 22 91 62 85

VEAUCHE  
04 22 91 76 77

[www.audio-solution.fr](http://www.audio-solution.fr)

Prenez rendez-vous sur **Doctolib**

Conseils  
Proximité  
Suivi

## • LIEUES FOREZIENNES

39ème édition  
LES LIEUES FOREZIENNES  
HARMONIE MUTUELLE 2025



Le vendredi 7 Novembre 2025, avec une météo ensoleillée, 335 élèves dont 282 des classes élémentaires de Bonson et 53 concernant 2 classes élémentaires de Saint Cyprien, se sont à nouveau élancés autour du terrain de football du complexe sportif de Bonson. En effet, pour cette 2ème édition, nous avons souhaité élargir la participation à la commune de Saint Cyprien qui a accepté avec enthousiasme.

Cette année 1054 km ont été parcourus. Un immense bravo à tous nos petits sportifs qui ont été ravis de cet après-midi. Chaque enfant a reçu une médaille à l'effigie du Gaulois, offerte par le Comité et remise par Monsieur le Maire et les Adjointes de la Municipalité présents.

Monsieur le Maire a félicité tous les enfants et organisateurs ainsi que chaque professeur des écoles qui a reçu un diplôme sportif mentionnant le parcours effectué par sa classe. La Municipalité a offert le goûter.

2026 sera la 40ème édition et nous espérons bien reconduire cette fête sportive des enfants.

Puis, le mardi 11 Novembre, place à la course des adultes, le soleil était encore présent pour honorer notre manifestation et pour le plaisir de plus de 1500 coureurs et coureuses (42%) qui étaient au rendez-vous, sans oublier la participation de Joëlettes.

**34**

Les 3 départs ont été donnés par Monsieur le Maire, les parcours « nature » sans difficultés font le bonheur de tous les sportifs, amateurs ou compétiteurs.

294 concurrents s'étaient élancés sur le plus petit parcours de 5km, 864 sur le 10km et 356 sur le plus long de 21km.

Après les arrivées, tous les participants ont pu apprécier un copieux ravitaillement avec les fameux gâteaux de semoule, les vainqueurs au scratch des 3 courses ainsi que les 1ers et 1ères de chaque catégorie soit environ 100 athlètes ont été récompensés. Les remises de prix ont été effectuées par Mme Sandrine NOIRIE, Adjointe aux sports et M. Jacques DONATO Adjoint en charges des affaires Sociales. Nous les remercions vivement pour leur présence.



Merci à tous les athlètes mais aussi à tous les bénévoles, membres ou non des composantes du Comité d'Organisation, FJEP Bonson, SOU des Ecoles, Moto-Club, FAC Andrézieux et Amicale pour le Don Du Sang qui font de cette course populaire, une réussite. Ils étaient encore plus de 200 pour cette édition 2025, présents et nombreux à tous les postes, sans oublier les secouristes de la Croix Blanche, l'Ambulance Bruyas et le Docteur Pompey pour le côté médical. Dominique et Gérard aidés des Bénévoles de l'Amicale ont oeuvré la veille, à la fabrication des gâteaux de semoule.

N'oublions pas de remercier également tous nos Partenaires : Harmonie Mutuelle, Intermarché Saint-Cyprien, Running Conseil (Ben Run), les Ets Bassinet, le Crédit Agricole et les artisans et commerçants figurant sur la brochure 2025, ainsi que la Mairie de Bonson, le Conseil Départemental, l'UFOLEP et l'ANS (Agence Nationale du Sport) sans lesquels notre manifestation ne pourrait avoir lieu. Nos remerciements à la Municipalité de Bonson et ses Services Techniques qui contribuent grandement à cette réussite avec les mairies avoisinantes de Saint-Cyprien, Veauchette, Craintilleux, L'Hôpital-le-Grand et Sury-le-Comtal et, en particulier, les Elus de Saint-Cyprien et de Veauchette qui aident nos équipes de signaleurs en assurant les carrefours de leurs communes respectives.



**2026, En route pour la 40ème édition. Rendez-vous mercredi 11 Novembre.  
Le Comité d'Organisation des Lieux Foréziennes**

## PAROLES D'ÉLUS

### Droit de parole à l'opposition

Mars 2026 approche et une mandature s'achève. Vous avez été nombreux en 2020 à nous apporter vos voix et ce choix a conduit cinq d'entre nous à la fonction de « Conseiller Municipal ». Cinq conseillers et seulement Cinq ! Ce fut là l'illustration sévère du « scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire » qui mettra sa mécanique, une nouvelle fois en scène, lors des prochaines élections municipales du 12/03/2026 !

Cinq Conseillers municipaux, d'une liste, de fait minoritaire, mais qui, imprégnée de son ADN de « battant », certes avec de maigres moyens mais avec l'impertinence chevillée au corps, a su

s'opposer au fait majoritaire dont a largement abusé notre Maire. Nos maigres moyens : ce furent nos propres deniers, pas d'indemnités et une salle pour laquelle nous avons l'interdiction de recevoir qui conque ; bref une version corsetée et muselée du « berger à la bergère !! » Cependant c'est avec assiduité que nous avons participé aux 42 conseils municipaux qui ont émaillé cette mandature, que nous avons animé de nos salutaires interrogations les votes de plus de 750 délibérations et qu'au bas mot 250 de nos questions ont amené des réponses -attendues par les Bonsonnais comme par les Elus qui manifestement étaient tout ouïe au moment de cet exercice !

Enfin, si vous avez dernièrement observé, dans un échange possible Mairie- Bonsonnais, émerger le verbe « Papoter » sachez à quoi ce dernier vous expose : « Parler beaucoup en disant des choses insignifiantes » (déf Le Robert) Courage, fuyons !! Toute l'équipe de « Bonson à l'écoute, Bonson en action » vous transmet pour cette année 2026 ses vœux de Bonheur, Santé et Sérénité ; Ensemble soyons Utiles et concrétisons vos projets pour Bonson ... !

H.Bru / MJ Saulodes / FGilbertas / E.Ponomareff  
bonsonavecvous@gmail.com

35

### Droit de parole à la majorité

Note sur le droit d'expression de la majorité

« Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au respect du pluralisme, cet espace est dédié à l'expression des groupes représentés au conseil municipal.

Dans ce dernier numéro avant les élections, et malgré les restrictions de réserve imposées par le Code électoral, la majorité municipale a tenu à exercer son droit de parole.»

Il nous tenait à cœur d'utiliser cet ultime espace d'expression du mandat pour saluer une dernière fois la vitalité démocratique de Bonson. Ce droit à la parole, que nous partageons avec l'opposition, est le garant d'un débat local sain et transparent, fondé sur l'intérêt général et le respect de chaque sensibilité.

Toute l'équipe de «Partageons l'Avenir» vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2026.

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00  
Samedi : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois  
sauf période estivale (juillet et août)

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : [contact@mairie-bonson.fr](mailto:contact@mairie-bonson.fr)

Site internet : [www.mairie-bonson.fr](http://www.mairie-bonson.fr)



**Hôtel de ville**  
Mairie de Bonson  
B.P. 437  
1 place Charles de Gaulle  
42160 Bonson

## Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- Accueil / Etat civil / Action sociale : 04 77 55 14 16
- Service Enfance Jeunesse : 04 77 55 55 42  
04 77 55 55 65
- Urbanisme / Services Techniques : 04 77 55 55 69
- Portail Famille : <https://bonson.portail-familles.app/>
- Médiathèque : 04 77 55 87 74
- Crèche l'Île aux Coissoux : 04 77 73 56 68
- Police Municipale : 04 77 55 55 61
- Groupe scolaire Jules VERNE : 04 77 55 02 89
- Vie Associative : 06 72 94 73 19



**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
**Auto Contrôle Forézien**  
Tous véhicules  
4x4 - Collection et Camping-car  
**42160 BONSON**  
**04 77 55 09 55**

- 15 ..... Samu
- 17 ..... Police
- 18 ..... Pompiers
- 112 ..... Urgences Européennes
- 115 ..... Urgences Sociales
- 116000 ..... Enfants disparus
- 119 ..... Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 Centre antipoison Lyon
- 3919 ..... Violences Femmes info